

Soirée des Lauréats 2023

Autorisation parentale (enfant mineur)

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Demeurant au

.....

Téléphone : 0262 0692

Agissant en qualité de père, mère, ou tuteur, (* Rayer les mentions inutiles)

Autorise mon fils, ma fille (* Rayer les mentions inutiles) :

Né(e) le :

à participer à la réception des étudiants diplômés 2023, organisée par la ville de Petite-Île, le **mercredi 12 juillet 2023** de 18 h 30 à 22 h 00, à l'auberge du Relais à Petite-Île.

Moyen de transport (**Cocher la (les) case(s) correspondante(s)) :

Mon enfant se rendra sur le lieu de la manifestation par ses propres moyens,

Mon enfant souhaite bénéficier du circuit de bus mis en place par la ville, aller/retour.



Pour les bus : ceux qui auront choisi ce mode de déplacement, seront pris en charge au plus tard à **17h30 sur la place de la mairie** et accompagnés à ce même endroit à l'issue de la soirée.

A Petite-Île, le

Signature du représentant légal « mention Lu et approuvé »

Joindre à cette attestation, une copie de la pièce d'identité du représentant légal

Important : La Mairie décline toute responsabilité en cas de sortie de votre enfant hors de l'enceinte de l'établissement d'accueil entre 18h30 et 22h00.